

Pas maladroite, le citoyen Ranvier. Il feint de prendre pour une manifestation sympathique au congrès une manifestation d'antipathie contre le citoyen Lyon. Voilà ce qui s'appelle trahir à son tour la couverture. Mais le public, à la fin de la séance, a pris une attitude trop significative pour que les malices du président puissent tromper personne sur les véritables sentiments de l'auditoire.

Après cet incident, lecture est donnée des résolutions qui ont été prises ce matin et qui ont motivé, au début de la séance publique, la proposition du citoyen Vaillant. Voici ces résolutions :

« Art. 2. Le conseil général est tenu d'exécuter les résolutions du congrès, et de veiller dans chaque pays à l'application des principes fondamentaux des statuts et règlements généraux de l'Internationale.

« Art. 6. Le conseil général a le droit de suspendre des branches, sections, comités, comités et fédérations, jusqu'au prochain congrès.

« Cependant, vis-à-vis des sections constituées en fédération, le conseil général ne peut prononcer la suspension qu'après avoir consulté le conseil fédéral respectif.

« Dans le cas de suspension d'un conseil fédéral, il sera procédé à de nouvelles élections dans le trente jours.

« Si le conseil général suspend toute une fédération, il doit en donner avis immédiatement à toutes les autres fédérations.

« Si la majorité des fédérations le demande, une conférence extraordinaire, composée d'un délégué par nation, sera convoquée. Il est bien entendu que les pays où l'Internationale est prohibée exerceront les mêmes droits que les fédérations régulières.

Il paraît que l'article 6 a donné lieu ce matin, en séance administrative, à un débat très-vif. Si je suis bien informé, l'assemblée ne s'est pas bornée à introduire dans les statuts de l'Internationale ces deux dispositions qui, dans une large mesure, réalisent les espérances des centralistes-autoritaires, et infligent un échec aux fédéralistes, jurassiens et autres; elle a en outre décidé la translation du conseil général, de Londres, son siège actuel, à New-York. Cette décision, qui semble en contradiction avec le vote des deux articles nouveaux, en ce sens qu'elle paraît hostile à un conseil général qu'elle éloigne, a été prise cependant sur la proposition de Karl Marx lui-même. Les fédéralistes n'y comprennent rien, mais ils sont persuadés qu'il y a quelque anguille sous roche et qu'en core une fois ils sont joués.

Nouvel incident. Le citoyen Cuno, qui s'est expliqué avec le sieur Schramm, déclare qu'il s'est trompé sur son compte, et qu'il regrette de l'avoir traité de lâche et de voleur. Allons, tant mieux. Voilà qui fera faire un grand pas à la question sociale.

On va passer au vote sur la proposition Vaillant, et déjà le président annonce une proposition du citoyen Longuet sur les droits et les devoirs politiques des classes ouvrières, quand le citoyen Guillaume formule une motion d'ordre. Il insiste pour que l'on règle le mode de votation dans les congrès. Les délégués espagnols, — dont je vous ai fait connaître la situation et le mandat impératif — attendent la solution de cette question.

Mais le citoyen Johannard assure que cette question a été réservée pour la séance administrative. La foule réserve à chaque instant. La salle est comble, et la rue est sans doute encombrée, car on entend venir du dehors un roulement qui est *craxadado*, et qui oblige les orateurs à crier leurs motions plus insignifiantes. L'auditoire devient d'autant plus bruyant qu'il est plus compact.

Le citoyen Van den Hout engage ses compatriotes à ne pas troubler l'ordre des délibérations. Il recueille à cette occasion de nouveaux applaudissements.

On ne vote pas sur la proposition Vaillant. Est-elle votée implicitement? La discussion est-elle close de fait sur la question du conseil général? C'est probable, car voilà le citoyen Longuet qui donne lecture d'une proposition nouvelle.

L'ancien collaborateur de Rogear est l'un des « politiques de l'Internationale ». C'est ainsi qu'on désigne un groupe qui a plusieurs représentants au sein du conseil général, notamment Gournet, Vaillant, Longuet lui-même, Antoine Armand.

La proposition de Longuet a pour but la constitution du prolétariat en parti politique. Elle tend à ce que le prolétariat agisse politiquement comme classe en opposition avec tous les autres partis. « Les seigneurs de la terre et du capital se servant de leur influence pour exploiter les travailleurs, la conquête du pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat. »

Le citoyen Vaillant appuie froidement mais carrément cette proposition qui lui paraît d'une évidence incontestable. Il la développe d'un ton tranchant comme la lame d'un couteur et le débi terne, la voix sans timbre de ce jeune secrétaire, méthodiquement exalté, furieux à froid, formant un contraste étonnant avec la violence intime de la pensée et la brutalité calculée de l'expression. Son discours vaut bien une réimpression presque textuelle. C'est là des blancs-qui, la thèse révolutionnaire, la thèse des politiques, peut-être, mais surtout des fanatiques de l'Internationale. Voici comment elle a été exposée par le citoyen Vaillant :

« Après les événements de la Commune et la victoire des Versaillais, la proposition n'a pas même besoin d'être justifiée. Il est évident que le monde est absolument livré aux jeux de la force; il est évident qu'on ne peut rien conquérir que par la force. Par conséquent, il est évident que le prolétariat doit se servir de la force pour obtenir son affermissement.

« L'Internationale a déjà organisé la coalition des forces ouvrières. Cette coalition se manifeste surtout sur le terrain économique. Mais les classes ouvrières sont investies des privilèges politiques. Elles ont la force, et quand la lutte économique prend un caractère dangereux pour leurs intérêts, elles se servent du pouvoir politique pour détruire les conquêtes que pourraient avoir faites les travailleurs.

« C'est donc par la conquête du pouvoir politique que par ce moyen seulement, que les ouvriers pourront arriver à l'abolition des classes, en combattant d'abord, pendant une période révolutionnaire, toutes les classes sous la dictature du prolétariat. »

N'est-ce pas qu'il est raide, le citoyen Vaillant? On ne lui reprochera pas de mettre des mitaines. Il vous montre le poing tout nu, et il tape ferme. Garrez-vous.

« Nous avons deux catégories d'adversaires, continue l'orateur, « et cela même dans notre parti. D'abord les abstentionnistes de la politique. Ils veulent faire de l'Internationale, dans les circonstances actuelles, sans se préoccuper du milieu dans lequel nous vivons, l'image idéale de la société future, le simulacre des conquêtes que nous ne pouvons obtenir que par la révolution. C'est là une idée erronée. Ils perdent de vue que, tant que nous sommes constitués en classe, nous n'avons qu'une loi : le combat, qu'un but : la victoire. (Applaudissements dans le groupe des blanquistes français et dans le coin des délégués allemands.) Donc, tout ce qui peut donner au prolétariat plus de cohésion et de force, est la loi de son action. Les ennemis les plus dangereux du prolétariat sont ces amis doctrinaires qui le désorganisent et l'empêchent d'atteindre son but final. »

« Nous avons encore pour adversaires les intrigants, qui, eux aussi, prêchent l'abstention des choses de la politique; mais nous voyons que ces gens-là vivent de la politique; ils cherchent des places, ils sont toujours à vendre. Ces gens-là se disent Versaillais, à la Chambre ou dans la police. Je dis Versaillais, mais il y a des Versaillais partout. »

« Quant à ces bourgeois radicaux qui prétendent qu'il n'y a pas de question sociale et qui préchent l'harmonie des intérêts, nous n'avons pas à nous en occuper. Il est bien entendu que nous détestons autant les jésuites de gauche que les faussaires de droite. Il est bien entendu que les Gambetta nous sont aussi odieux que les Thiers. »

« En demandant au congrès d'organiser l'action politique du prolétariat, nous débarrassons à toutes les critiques. Il faut que cette action soit spéciale au pro-

létariat, constitué en parti absolument distinct des classes possédantes, tourné contre elles, et se formant à aucun prix alliance avec elles. C'est en faisant de la bourgeoisie ce que parti sera constitué et pour la combattre; il ne peut donc avoir avec la bourgeoisie d'autre rapport que celui du combat. »

Le citoyen Vaillant félicite le conseil général d'avoir toujours été fidèle à cette idée. Pour le dire en passant, ceci n'est pas exact. Je n'ai envie ni de faire des réclames au conseil général ni de discuter les théories erragées du citoyen Vaillant; mais je constate un fait : le conseil général lui-même n'a pas toujours été d'accord sur cette question avec le citoyen orateur. Quoi qu'il en soit, l'orateur prétend que ce sont les adversaires et non les partisans de cette idée qui veulent faire dévier l'Internationale. Il félicite aussi la conférence de Londres (une conférence dont Palmerston ni aucun de ses prédécesseurs ou successeurs ne se sont mêlés), et le remercie d'avoir proclamé aussi ce principe.

« Ce n'est pas par des détails, ajoute-t-il, que nous pourrions faire justice de la distinction des classes, et par suite contre la bourgeoisie, lutte à outrance et surtout. Le moyen doit précéder le résultat. Il faut commencer par déposer la bourgeoisie du privilège politique; c'est le seul moyen de la déposséder de tous les autres. En attendant d'être proclamé en principe par la conférence de Londres, le prolétariat a compris que ses intérêts étaient bien représentés, que la bataille contre la bourgeoisie serait sérieusement organisée; qu'un jour, une Commune de Paris prenant sa revanche, la Commune allemande et les autres lui tendraient la main, et qu'alors sonnerait l'heure de la fin de la bourgeoisie, l'heure de l'abolition des classes. »

En résumé, la loi de l'Internationale doit être d'organiser le prolétariat non-seulement en ligne économique, mais en parti politique, pour détruire la bourgeoisie. »

La traduction de cette harangue est un peu contrariée par le bruit du flux et du reflux de la foule qui empêche de plus en plus sur le territoire des délégués, sans aucune intention d'ailleurs d'enlever leurs délibérations. La traduction hollandaise a même les honneurs de quelques bravos au fond de la salle.

Le citoyen Hepper, délégué de Leipzig, ami de Bebel et de Liebknecht, et condamné avec eux, soulevait en allemand la même thèse que le citoyen Vaillant. Les remous de la foule ont pris une telle intensité et font un tel tapage que c'est à peine si l'on entend un mot de ce discours. Le public exécuté, avec un admirable ensemble, je dois en convenir, les mouvements des matelots à la fin du chœur *Bocca chiusa* du 2^e acte d'*Haydée*. C'est très-joli; mais cela devient inquiétant. « Que l'orateur monte sur une chaise, qu'il se montre, » s'écrie le citoyen Brismé.

« Le public est curieux. Il se soucie moins d'entendre que de voir. » Aussitôt le traducteur Vanden Abele grimpe sur une chaise. On a défilé de rire. Il traduit. On rit plus fort. Son patois antivergonais égale beaucoup le public néerlandais. Un sifflet se fait entendre. Amédée Habonnet du citoyen Ranvier, qui invite les gens habités à vivre avec des chiens à aller siffler dehors.

Le citoyen Johannard demande qu'on fasse évacuer la salle. Ah! ah! l'autorité, s'écrient les centralistes. Vous y venez. — L'autorité, répond le délégué jurassien, elle est dans le public qui nous empêche de parler, et non parmi nous qui voulons rester libres de nous parler.

Le public, comprenant qu'il est question de l'expulser en masse, se met à faire chorus avec le siffleur de tantôt. Il tient à son spectacle. Enfin le calme se rétablit un peu, et la parole est donnée au citoyen Guillaume qui combat la thèse du citoyen Vaillant. Mais ne croyez pas que Guillaume soit beaucoup plus tendre que son contradicteur. Vous allez en juger.

D'abord, il tient à déclarer qu'il n'est pas à proprement parler un abstentionniste de la politique, ou un abstentionniste de l'expression de Hepper. « Qui que nous ne participions pas aux trépidations politiques et aux comédies parlementaires, » dit-il, empruntant les paroles de l'insu du congrès de 1871, « nous sommes si peu indifférents à la politique des gouvernements que nous n'attendons qu'un moment pour les aplaudir tous. Nous sommes partisans d'une certaine politique, négative, révolutionnaire : la destruction de la politique bourgeoise. »

Il semble que la politique positive de Vaillant et la politique négative de Guillaume soient bon blanc et bonnet; — je ferais mieux de dire : bonnet rouge. Mais voici la différence. La proposition Vaillant est celle de la conférence de Londres, où elle a été faite et votée par un parti communiste et centraliste. Le citoyen Guillaume est fédéraliste. Il ne veut pas plus de l'Etat ouvrier que de l'Etat bourgeois. C'est pourquoi il ne veut pas de la proposition. — Vous n'y comprenez rien, lui dit le citoyen Engels, communiste allemand, membre du conseil général; quand la bourgeoisie sera vaincue, quand les classes seront vaincues, alors nous supprimerons l'Etat.

L'auteur de la proposition prend la parole. Et d'abord, faisant allusion à un passage du discours de Guillaume, le citoyen Longuet explique qu'il ne faut pas confondre l'abstention politique telle qu'elle a été préconisée sous l'empire par Proudhon et d'autres, avec l'abstention des adversaires de sa motion.

« Proudhon dissuadait les ouvriers d'entrer dans une voie où ils ne se sentent que passés. En 1838 des hommes, dont on avait oublié le nom, se présentèrent aux suffrages du peuple, les mains encroûtes du sang de juin 48. L'empire, qui jouait mieux leur jeu que le sien, leur refaisait une virginité populaire. Il y avait là un danger. C'est parce que le prolétariat n'était pas constitué en parti politique qu'il s'est mis à la suite des meneurs bourgeois, ses plus terribles ennemis. Sous l'empire la seule politique ouvrière possible était celle du fusil. Si Proudhon avait été abstentionniste, le parti du prolétariat eût été organisé par l'abstention, qui était une politique. Nous n'aurions pas eu les hommes du 4 septembre. Nous aurions eu la Commune, la Commune victorieuse à la fois de la bourgeoisie et de l'invasion, qui d'ailleurs se serait arrêtée, car la Commune alors eût été proclamée non-seulement à Paris, mais encore à Berlin. On a dit que la Commune de Paris est tombée parce qu'elle n'a pas été assez autoritaire (opinion exprimée par Hepper). Il serait plus exact de dire qu'elle est tombée parce qu'elle n'avait pas d'organisation. — Les deux! les deux! interrompent plusieurs voix.

Cette organisation qui a manqué à la Commune, le citoyen Longuet veut que l'Internationale la donne au parti prolétaire, « qui sans cela resterait désarmé devant la bourgeoisie, organisée depuis 1789. » L'orateur est curieux de savoir comment le citoyen Guillaume concilierait son collectivisme avec son anarchisme bakouninien. Il est persuadé que réclamer la suppression de toute autorité, c'est se mettre en dehors du véritable mouvement de l'Internationale. « Si le parti ouvrier n'a pas d'organisation politique, son organisation économique sera renversée par un coup de force de la bourgeoisie. »

Après ce discours, Vaillant réclame la clôture. Johannard proteste; il trouve un peu violent que la clôture soit déjà demandée par ceux qui ne voient dans l'Internationale que la question politique, et qui ne s'occupent pas du tout de la question sociale, « sans doute parce qu'ils n'y comprennent rien, ce qui est une raison. » Cette ironie vexa Vaillant, qui demande le rappel à l'ordre de Johannard. Grande agitation parmi les délégués, et, par contre-coup, dans la foule qui semble se dire que puisque les délégués s'abiment les uns les autres, elle serait bien mieux de les ménager. De légers huées commencent à se faire entendre. Johannard, qui a la voix claire et forte, triomphe du tumulte naissant. Il ne veut pas de la clôture; « et Quelqu'un a dit qu'avec un peu de hardiesse et d'habileté le congrès serait même comme une réunion publique. Je ne veux nommer personne, mais le citoyen Armand sait bien que je veux dire. Nous verrons bien si l'on étouffe la discussion. » Reprise de l'agitation. Nouvelle demande de rappel à l'ordre contre Johannard. Les huées de la foule se corsent de plus en plus. La discussion devient impossible. Le citoyen Deureux contre le président de lever la séance publique. Le président

hésite; il finit par se décider. La séance publique est levée.

Dès lors la foule avait ses congés franches. Il y a dans cette foule un feu de tout : des bourgeois, quelques soldats, des femmes, — une entre autres qui a failli être écrasée, et que des délégués ont recueillie dans leur prétoire, — des enfants, mais surtout des ouvriers. C'est pour favoriser les ouvriers de La Haye que la séance publique a été fixée à sept heures du soir. Eh bien, à peine la séance levée, tout ce monde entonne vigoureusement les chants nationaux de la Néerlande : le *Wien Neerland bloed*, le *Wilhelmus van Nassauwen*, un autre air patriotique et dynastique dont je ne reconnais pas les paroles. Vous savez que dans le peuple néerlandais, le dévouement à la famille d'Orange se concilie avec de vieilles traditions quatriépublicaines. Aussi la foule, après avoir chanté, et de tout cœur, ces vieux airs orageux, et poussé vigoureusement le cri traditionnel *Oranje boven!*, n'est-elle nullement embarrassée de chanter la *Marsellaise*; mais cette manifestation chorale est bien dans son ensemble une protestation du public contre les tendances de l'Association, car on entend parfaitement ce cri significatif qu'échappe de toutes les poitrines : *Wey met Internationale!* A bas l'Internationale!

C'est le cas ou jamais pour le citoyen président de remercier les citoyens hollandais des témoignages de sympathie qu'ils lui prodigent au congrès.

La Haye, 7 septembre, midi.

Voici du nouveau. Les blanquistes abandonnent le congrès. Ainsi que je vous l'ai télégraphié il n'y a qu'un instant, les citoyens Vaillant, Armand, Courmet, Deureux, Lemoussu et le citoyen président Ranvier viennent de quitter la Haye. Ils sont retournés à Londres avec le citoyen Longuet; mais pour ce dernier je ne suis pas sûr du renseignement. Ce départ précipité nécessite quelques mots d'explication.

Le motif précédent vous donne la proposition qui a été faite hier au congrès par le citoyen Longuet, et à l'appui de laquelle des discours ont été prononcés par le citoyen Vaillant, ancien membre de la Commune de Paris, par l'édition du *Volksraad* de Leipzig, Hepper, et par Longuet lui-même.

Organisation de l'Internationale et du prolétariat en parti politique, distinct de tous les « partis bourgeois » et tourné contre eux; tel était le but de cette proposition.

Dès la seconde séance publique du congrès, cette proposition avait été faite, sous une autre forme, par les blanquistes qui demandaient à l'assemblée de mettre à l'ordre du jour du prochain congrès « l'organisation militante des forces révolutionnaires du prolétariat et de la lutte politique » et de charger le conseil général de présenter un projet pour cette organisation.

« Citoyens, » disaient-ils dans les considérants de leur proposition, « pour la première fois depuis la chute de la Commune, se rassemblent en un congrès international les délégués de ce prolétariat massé. Or à Paris, poursuivi partout, partout opprimé. Aussi, tous en ce moment les yeux tournés vers la Haye. Nos ennemis attendent un aveu de défaillance, ou redoutent un défi qui serait la preuve de l'impuissance de leur réaction furieuse. Le peuple, lui, attend de ceux en qui il voit ses représentants une parole d'espoir, la promesse d'énergiques efforts en vue de la prochaine et définitive victoire. »

« Aussi assuré que conscient de son devoir, le congrès n'y failira pas. Nous, communaux, membres de l'Internationale, délégués au congrès, venons au nom du peuple mirailleur, déporté, prosaïte, au nom du peuple qui souffre, vous demander cette parole d'espoir que vous ne lui refusez pas, car elle sera le contrat qui lui prouvera que vous êtes dignes de sa confiance. »

C'est parmi les considérants de cette proposition que se trouvait cette phrase : « Que si la grève est un moyen, la barricade en est un autre, et le plus puissant de tous. »

Les blanquistes attendaient du congrès qu'il intercalât dans les statuts généraux de l'Internationale, entre les articles 7 et 8, la résolution suivante adoptée par la conférence de Londres :

« Dans sa lutte contre le pouvoir collectif des classes possédantes, le prolétariat ne peut agir comme une classe qu'en se constituant lui-même en parti politique unanime opposé à tous les partis formés par les classes possédantes. »

Cette constitution du prolétariat en parti politique distinct est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale et son but suprême : l'abolition des classes.

La coalition des forces ouvrières déjà obtenue par les luttes économiques doit aussi servir de levier aux mains de cette classe dans sa lutte contre le pouvoir politique de ses exploiters; les seigneurs de la terre et du capital se servant toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs privilèges économiques et asservir le travail, la conquête du pouvoir politique devient donc le grand devoir du prolétariat. »

Tel est ce devoir complétement par ces citations textuelles et officielles les indications de mes dernières correspondances.

Veillez maintenant vous rappeler ce qu'a fait le congrès depuis la présentation de ces documents.

Contre le grès des fédéralistes qui auraient voulu réduire le conseil général aux simples proportions d'un bureau central de correspondance et de statistique, le congrès a donné satisfaction aux blanquistes en votant les nouveaux articles 2 et 6 des statuts, dont il a été donné lecture hier soir, et qui renferment, tout en les précisant, les attributions et les pouvoirs du comité directeur de l'Internationale.

Il semble donc que les blanquistes n'aient aucune raison de s'en aller.

Mais il ne faut pas s'en tenir aux révélations des séances publiques; il faut tâcher de pénétrer le mystère des séances administratives.

Or, en séance secrète, comme je vous l'écrivais hier, le congrès a transféré de Londres à New-York le siège du conseil général.

Il paraît que les blanquistes désapprouvent cette translation, quoiqu'elle ait été proposée par Karl Marx lui-même, et que les fédéralistes ne sachent pas s'ils ont lieu d'être satisfaits. Peut-être le mécontentement des blanquistes tient-il à cette circonstance que, « après ce qu'on a su d'un autre côté, — Karl Marx, non content d'élire le conseil général du continent européen et de le rééluer dans le nouveau-monde, a déclaré ne plus vouloir en faire partie. »

Ce n'est pas tout. Les discussions qui ont eu lieu en séance administrative hier et ce matin ont fait comprendre aux blanquistes qu'ils seraient battus sur la question de l'organisation politique du prolétariat. On me dit même qu'il y a eu sur cette question un vote hostile à leurs tendances. Peut-être ce soir serons-nous fixés sur ce point.

Quoi qu'il en soit, sont partis, considérant le congrès comme manqué et fini, et estimant qu'ils n'avaient plus rien à y faire. De leur départ on est en droit de conclure que, venus à la Haye pour obtenir non-seulement une manifestation de sympathie pour les victimes des événements du 18 mars, mais la ratification expresse et le développement des principes de la Commune par eux-mêmes, ils ont complètement échoué dans cette campagne.

Domaine le congrès se rend à Amsterdam, où une fête intime lui sera offerte par la section locale de l'Internationale.

Lundi, clôture de la session.

Un mot de rectification. La salle *Concordia* a été louée aux délégués, non pas pour 300 fr., mais pour 38 fr. Ainsi le *banc* aurait préféré à son salubrité d'été une aussi modeste somme. C'est bien plus drôle. Il est vrai que les consommations vont assez bon train dans son local.

On disait hier en ville que le procureur général avait fait savoir au bureau du congrès que les délégués avaient à s'abstenir de toute considération relative à la politique extérieure; mais au congrès on n'a rien appris de semblable.

Une commission d'accusation a été formée dans le sein du congrès. Elle est saisie des plaintes des délégués de la fédération jurassienne contre les abus de pouvoir du conseil général. Elle est saisie aussi des

griefs du conseil général contre l'Alliance démocratique socialiste qui s'est formée en Suisse et en Espagne sur plusieurs fédérations appartenant à l'Internationale.

(Par voie télégraphique.)

Leyde, dimanche, 8 septembre.

Le congrès de l'Internationale se terminera aujourd'hui à Amsterdam.

Plus de la moitié des délégués sont déjà partis. Les fédéralistes se réuniront lundi à Bruxelles.

Le département des affaires étrangères a reçu de M. le vice-consul de Belgique à Irun la communication suivante :

« Les compagnies de chemins de fer du Nord de l'Espagne, de Tudela à Bilbao d'Alar à Santander se sont entendues avec la compagnie arago-naise de navigation à vapeur et viennent d'établir un service périodique de marchandises entre Londres, Liverpool, le Havre et Madrid, par Avila, Medina, Valladolid et Palencia, et vice versa. »

Il y aura, de chacun des ports, un départ tous les huit jours.

« Les grands la liberté de vous adresser ci-joint un exemplaire du tarif officiel publié par ces compagnies. »

« Les ports de Passage, Bilbao et Santander sont ramené aux mêmes conditions de prix en ce qui concerne les transports effectués dans les conditions du présent tarif. Cependant, dans la pratique, celui de Passage est destiné tout spécialement à recevoir les marchandises provenant d'Anvers et celles qui, d'Espagne, auront la Belgique pour destination. »

« L'ouverture de ce service était fixée au 1^{er} mai dernier, mais elle a été retardée par suite de lenteurs administratives. Les fonctionnaires des douanes sur Bilbao et Santander, il existe encore quelques difficultés à Passage, ce port n'étant pas encore ouvert à l'importation de toutes marchandises; de nos jours, nous sommes en mesure de vous garantir, d'un jour à l'autre, les mêmes restrictions d'entrée qu'il existait encore disparaitront et que nous jouirons de tous les avantages d'une douane de premier ordre. »

« Je crois qu'il n'est pas téméraire de compter sur un grand mouvement d'affaires entre la Belgique, l'Espagne par Passage; en effet, au-dessous du tarif pour Madrid, Avila, Medina, Valladolid et Palencia, les prix sont assez avantageux, il y a d'autres prix pour Passage même, ils varient entre 21 et 43 francs par tonne. Or, il existe des tarifs communs entre les chemins de fer du Nord de l'Espagne et l'ensemble des autres compagnies, notamment le NBS 2 qui donne un prix unique, variant entre 88 et 64 francs par tonne, et qui est de sorte que pour 75 francs on transporte une tonne de certaines marchandises d'Anvers à l'importe quelle station de l'Espagne. »

« Cette question de tarifs pouvant intéresser le commerce et l'industrie belge, je me mets entièrement à la disposition de ceux de nos commerçants qui voudront bien me demander les éclaircissements qui leur paraîtront nécessaires. »

« J'ai été assez heureux pour décider les concessionnaires des travaux à exécuter dans le port de Passage à acheter leur matériel en Belgique. Deux dragues ont été achetées sur mes indications à la Société anonyme de Grivegnée; la première est arrivée depuis quinze jours et est montée par des ouvriers belges; on attend la seconde. »

« Ces travaux seront poussés avec une grande activité, et, dès l'année prochaine, on pourra transporter directement des navires d'un million de tonnes, au lieu de 200,000 qu'on ne peut en transporter. Le premier résultat obtenu, Passage sera le port naturel du Nord de l'Espagne, Bilbao se trouvant en rivière, et Santander restant très-exposé à l'action de certains vents. D'ailleurs, le commerce de cette nouvelle voie sera d'autant plus présent que son port naturel est celui de Passage, distant seulement de quelques kilomètres. »

« Les intérêts pourront prendre connaissance du tarif officiel mentionné ci-dessus, dans les bureaux de la direction du commerce et des consulats, au ministère des affaires étrangères. »

Bulletin hebdomadaire DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

Contrainte aux habitudes de la Bourse, c'est le marché des valeurs au comptant qui cette semaine a absorbé toute l'attention du monde des affaires, tandis que les valeurs à terme étaient presque entièrement délaissées.

Rompant l'ordre que nous suivions d'ordinaire, nous commencerons donc par passer en revue les diverses valeurs de la cote dont les énormes fluctuations ont eu une importance bien plus considérable que celles des Métalliques ou de l'emprunt français.

Le fait principal de la semaine, c'est l'apparition de la cote de l'Etat, qui n'avait jamais été présentée que son port naturel est celui de Passage, distant seulement de quelques kilomètres.

Les intérêts pourront prendre connaissance du tarif officiel mentionné ci-dessus, dans les bureaux de la direction du commerce et des consulats, au ministère des affaires étrangères.

Bulletin hebdomadaire DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

Contrainte aux habitudes de la Bourse, c'est le marché des valeurs au comptant qui cette semaine a absorbé toute l'attention du monde des affaires, tandis que les valeurs à terme étaient presque entièrement délaissées.

Rompant l'ordre que nous suivions d'ordinaire, nous commencerons donc par passer en revue les diverses valeurs de la cote dont les énormes fluctuations ont eu une importance bien plus considérable que celles des Métalliques ou de l'emprunt français.

Le fait principal de la semaine, c'est l'apparition de la cote de l'Etat, qui n'avait jamais été présentée que son port naturel est celui de Passage, distant seulement de quelques kilomètres.

Les intérêts pourront prendre connaissance du tarif officiel mentionné ci-dessus, dans les bureaux de la direction du commerce et des consulats, au ministère des affaires étrangères.

Bulletin hebdomadaire DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

Contrainte aux habitudes de la Bourse, c'est le marché des valeurs au comptant qui cette semaine a absorbé toute l'attention du monde des affaires, tandis que les valeurs à terme étaient presque entièrement délaissées.

Rompant l'ordre que nous suivions d'ordinaire, nous commencerons donc par passer en revue les diverses valeurs de la cote dont les énormes fluctuations ont eu une importance bien plus considérable que celles des Métalliques ou de l'emprunt français.

Le fait principal de la semaine, c'est l'apparition de la cote de l'Etat, qui n'avait jamais été présentée que son port naturel est celui de Passage, distant seulement de quelques kilomètres.

Les intérêts pourront prendre connaissance du tarif officiel mentionné ci-dessus, dans les bureaux de la direction du commerce et des consulats, au ministère des affaires étrangères.

Bulletin hebdomadaire DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

Contrainte aux habitudes de la Bourse, c'est le marché des valeurs au comptant qui cette semaine a absorbé toute l'attention du monde des affaires, tandis que les valeurs à terme étaient presque entièrement délaissées.

Rompant l'ordre que nous suivions d'ordinaire, nous commencerons donc par passer en revue les diverses valeurs de la cote dont les énormes fluctuations ont eu une importance bien plus considérable que celles des Métalliques ou de l'emprunt français.

Le fait principal de la semaine, c'est l'apparition de la cote de l'Etat, qui n'avait jamais été présentée que son port naturel est celui de Passage, distant seulement de quelques kilomètres.

Les intérêts pourront prendre connaissance du tarif officiel mentionné ci-dessus, dans les bureaux de la direction du commerce et des consulats, au ministère des affaires étrangères.

Ainsi tout concourt à ouvrir à nos diverses banques une véritable ère de prospérité.

Les actions industrielles continuent à être fort volées, et malgré les prix élevés auxquels on les demande, les vendeurs font totalement défaut; nous voyons les Levant du Flénu valant, à 1,850, les Courcelles-Nord à 1,610, Les Cockerill font 1,415; les Forges d'Aczo 700 et les Quenast 915.

En obligations étrangères nous remarquons de la fermeté en Nord de l'Espagne à 212, et en actions Badajoz à 180.

Les changes sur Londres et sur Paris sont assez demandés à 25-40 et sur mille de perte; l'Amsterdam se négocie à 210 3/8 et le Berlin à 376-50.

Nous signalons plus haut la profonde atonie du marché des valeurs de spéculation.

Les affaires sont, en effet, complètement nulles. On a cependant traité quelques Piastres en hausse à 29 3/4.

Le ministre des finances a déclaré que dès que les Cortés seraient constitués, il leur présenterait des projets de lois destinés à équilibrer tous les budgets.

ACTES OFFICIELS. Extraits du *Motivier*.

TRIBUNAL. — Par arrêté royal du 6 septembre, le sieur T'Serstevens, juge au tribunal de première instance situé à Bruxelles, est désigné pour remplir, pendant trois ans, les fonctions de juge d'instruction près ce tribunal.

CHERIEF PROVINCIAL. — Par arrêté royal du 7 septembre, le sieur de Cuyper (E.) est maintenu, pour un terme de six ans, dans ses fonctions de greffier de la province d'Anvers.

COMMISSAIRE DE POLICE. — Par arrêté royal du 7 septembre, le sieur Van den Bergh (L.) est nommé commissaire de police de la ville de Gand, en remplacement du sieur Williams (D.), dont la démission a été acceptée.

M. Van Biersel, commissaire de police en chef de Bruxelles, vient de donner sa démission. L'administration communale, considérant les bons services que M. Van Biersel a rendus à la chose publique depuis un si grand nombre d'années, lui a accordé la pension avec l'éméritat. C'est M. le commissaire Cremers qui remplit, par intérim, les fonctions de commissaire en chef.

Lundi prochain, à huit heures du soir, aura lieu, au local de la Bourse, une réunion des commerçants notables pour faire choix de candidats aux places vacantes près du tribunal de commerce.

De grandes fêtes communales commencent aujourd'hui à Molenbeek-Saint-Jean.

Sur la demande du bourgmestre d'Anvers, le congrès linguistique, qui se tient en ce moment à Middelbourg, a décidé par 91 voix contre 58 que la session de 1871 sera tenue à Anvers.

Une intéressante cérémonie a lieu, lundi dernier, à Koekeberg. Ce jour, on a procédé dans cette commune à la pose de la première pierre de l'école gérienne modèle dont le docteur Jourdan a doté Koekeberg. A cette occasion, le généreux donateur a été l'objet d'une manifestation à laquelle ont pris part les habitants de cette commune et de plusieurs communes environnantes. On jugera de l'importance matérielle de cette nouvelle œuvre par le fait que M. Jourdan lorsqu'on saura que les devis de l'école qui vient d'être commencée s'élevaient à 60,000 francs.

On lit dans la *Vérité*, de Tournai :

« Il nous revient que

